

16/9°) LE MAIRE. - Messieurs, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à passer un marché avec la Maison RAVATE pour diverses marchandises fournies en mars et Avril 1961, pour un montant de 940.163 F

Cayenne

Saint Denis le 26 juillet 1961 Adopté à l'unanimité.

V. le Prefet et par délégation

Le Secrétaire Général

signé - Bolotte